

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le six octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MEXY (Mthe-et-Melle), étant assemblé en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre FIZAINE, Maire.

### Etaient présents :

Mmes Danielle GUILLAUME – Maryse PETER – Céline RACADOT – Corinne REYTER – Elisabeth THIRY

MM. Jean-Pierre BIANCHI – Christian BORELLI – Pierre FIZAINE – Fabrice FRANCHINA – Madjid HADJADJ – Oscar SCROCCARO – Mario TODESCHINI – Frédéric WILMIN

### Excusés et représentés :

Mme Carine ANGELOVSKI par Pierre FIZAINE

M. Christophe COCQUERET par Céline RACADOT

M. Saverio MURGIA par Mario TODESCHINI

### Absents :

Mmes Fabienne AGLAT – Céline BAUDIN

M. Noël BELLI

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, ayant obtenu la majorité des suffrages, Mme Corinne REYTER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### **1) Modification du délégué suppléant au fil bleu ;**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible de nommer deux délégués et deux suppléants au Fil Bleu.

Ainsi, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer M. Madjid HADJADJ et Mme Elisabeth THIRY délégués et Mme Céline BAUDIN et M. Frédéric WILMIN suppléants.

### **2) Modification de la durée du bail à Logi Est ;**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la délibération 2015-068 du 6 juillet 2015, il avait été décidé de contracter un bail emphytéotique de 50 ans avec Logi Est. Or, Logi Est souhaiterait que la durée du bail soit portée à 53 ans.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte de porter la durée du bail emphytéotique de Logi Est à 53 ans ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **3) Modification du nom de l'acquéreur de la parcelle AE 212 ;**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2014-044 du 26 mai 2014 qui attribuait la parcelle AE 212 à M. TUCELLA Paolo. Ce dernier s'étant désisté au profit de son fils M. TUCELLA Julien et de sa compagne Mme GAY Julie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de vendre la parcelle AE 212 à M. TUCELLA Julien et Mme GAY Julie.

### **4) Questions diverses.**

- Monsieur le Maire informe que les travaux de la salle Kislowski se poursuivent. Actuellement les plâtriers, électriciens, façadiers et couvreurs interviennent sur le bâtiment.

- Monsieur BORELLI rappelle que l'inter association organise sa soirée moules frites à la salle des fêtes le samedi 10 octobre.
- Madame REYTER annonce que l'opération Brioches de l'amitié a démarré cette semaine.